

INFO CORONAVIRUS COVID-19

État des lieux des services municipaux de La Souterraine

Rappel

Tous les établissements recevant du public sont fermés jusqu'à nouvel ordre : mairie, salle des fêtes, ancienne mairie, gymnases, stades, cinéma, Micro-Folie, centre aquatique, skatepark, city stades, parcs et jardins, médiathèque René Chatreix, Centre Culturel Yves Furet, MJC Centre Social, crèche, garderie, écoles, collège, lycée, etc.

Accueil mairie

Un accueil téléphonique est assuré durant les heures d'ouvertures habituelles de la mairie, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, au 05 55 63 97 80.

En dehors de ces horaires, pour les urgences seulement, vous pouvez contacter l'élu de permanence au 07 89 09 38 64.

Le secrétariat du maire peut être contacté par mail à secretariat@la-souterraine.fr

Attestation dérogatoire de déplacement

Des exemplaires imprimés de l'attestation de déplacement dérogatoire sont à disposition des habitants de La Souterraine au niveau de l'entrée principale de la mairie.

Merci de bien veiller à n'en prendre que le strict nécessaire afin d'en laisser aux autres usagers.

Un stock d'imprimés est reconstitué chaque jour.

Service Comptabilité

Le règlement des factures est assuré par des agents du service en télétravail.

Mairie de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE

Tél : 05.55.63.97.80 - Fax : 05.55.63.97.99

www.lasouterraine.fr - www.facebook.com/ville.lasouterraine - www.twitter.com/la_souterraine

Service État Civil et Élections

Le service tient une permanence pour l'enregistrement des actes d'état civil : actes de naissance, de reconnaissance, d'enfant sans vie, de décès, autorisations d'inhumations, de crémations et de fermetures de cercueils, transcriptions.

Sont traités par voie dématérialisée ou par courrier : les demandes de copies (intégrales ou extraits) d'actes de l'état civil, de mises à jour des actes et des livrets de famille.

Sont reportés à la fin du confinement : les demandes de changement de prénom, la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS.

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports sont également reportées à la fin du confinement. Le délai de trois mois dont disposent les personnes pour venir récupérer leur titre sera prorogé pour que les remises puissent se faire ultérieurement.

Le service peut être contacté par mail à etat.civil@la-souterraine.fr ou elections@la-souterraine.fr

Accueil des enfants de soignants

Toutes les écoles de La Souterraine sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, l'école élémentaire Jules Ferry est actuellement le pôle d'accueil des enfants du personnel soignant du secteur de La Souterraine, pour les enfants de plus de 3 ans scolarisés en maternelle ou en élémentaire.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de GUÉRET I organise un planning en fonction des enseignants du secteur qui se sont déclarés volontaires. Deux enseignants assurent ainsi à tour de rôle l'accueil des enfants du personnel soignant du secteur de La Souterraine de 09H00 à 16H30.

La MJC Centre Social assure la garderie de ces même enfants de 07H00 à 09H00 et de 16H30 à 19H00, en fonction des demandes.

Les enfants de 0 à 3 ans du personnel soignant du secteur de La Souterraine sont accueillis à la crèche des Pitchounets.

La restauration n'est pas assurée, les familles devront fournir un repas froid à leur(s) enfant(s).

L'école élémentaire Jules Ferry peut être contactée par mail à ecole.la.souterraine.jules.ferry@ac-limoges.fr ou par téléphone au 05 55 63 10 84.

Les parents peuvent également appeler la Direction Générale des Services de La Souterraine au 05 55 63 97 89 ou encore les Services Départementaux de l'Éducation Nationale (SDEN) au 05 87 86 61 03.

Mairie de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE
Tél : 05.55.63.97.80 - Fax : 05.55.63.97.99

www.lasouterraine.fr - www.facebook.com/ville.lasouterraine - www.twitter.com/la_souterraine



Services Techniques

Les activités maintenues aux services techniques sont les suivantes : ramassage des déchets dans les poubelles de ville les lundi, mercredi et vendredi matin (3 agents différents par demi-journée), balayage des rues les lundi et vendredi matin (1 agent chauffeur de la balayeuse), exploitation de la station d'épuration des eaux usées de la ville et exploitation du réseau de collecte des effluents, interventions sur besoins urgents (électricité, plomberie, bouchage de conduite...) et nettoyage du marché du samedi.

Service Urbanisme

Le service traite tous les dossiers : déclaration d'intention d'aliéner, certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager et de démolir, demandes d'autorisation de travaux ERP.

Les dossiers ne peuvent pas être déposés physiquement aux Services Techniques mais sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie (sous les arcades).

Les délais d'instruction habituels des différents dossiers sont par contre figés pour le moment (en application de l'Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période). Ils courent à compter du 25 juin 2020. Cependant cela ne doit pas freiner le dépôt des dossiers dans cet intervalle (cela évitera une surcharge de dossiers à traiter après cette période de crise).

Le service peut être contacté par mail à urbanisme@la-souterraine.fr ou par téléphone au 05 55 63 98 35.

Service Espaces Verts

Pour les espaces verts, a été décidé avec l'autorité territoriale : une tonte dans les zones résidentielles et les lotissements (insalubrité déjections canines), une tonte d'entretien des terrains de sport, un nettoyage d'entretien du cimetière (désherbage thermique et coupe des espaces enherbés), une tonte d'entretien du jardin public (insalubrité déjections canines), le soutien au Centre Communal d'Action Sociale (chauffeurs supplémentaires en cas de besoin).

Le travail du service se fait en binôme mais avec un véhicule chacun et toutes les précautions impératives.

Pôle Associatif et Sportif

Le service peut être contacté par mail à associations@la-souterraine.fr ou par téléphone au 06 49 49 94 62. Toutefois, aucune réservation ne sera prise tant que les consignes de confinement ne seront pas levées.

Mairie de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE
Tél : 05.55.63.97.80 - Fax : 05.55.63.97.99

www.lasouterraine.fr - www.facebook.com/ville.lasouterraine - www.twitter.com/la_souterraine



Pôle Animation

En télétravail, le Pôle Animation centralise et communique les informations municipales en rapport avec le Coronavirus COVID-19 à La Souterraine. Les informations sont diffusées sur les panneaux électroniques en centre-ville ainsi que sur le site internet www.lasouterraine.fr et sont toutes centralisées sur la page Facebook www.facebook.com/ville.lasouterraine.

Le service prépare également « l'après-confinement » via la réalisation du guide « Le temps d'un été 2020 » et l'organisation de rendez-vous importants tels que la Fête de la Musique, les événements Micro-Folie, les expositions estivales ou encore les Marchés de Producteurs de Pays des mercredis soir de juillet et août...

Le service peut être contacté par mail à communication@la-souterraine.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS rassemble toutes les demandes qu'il gère ou transmet aux partenaires.

Le service de livraison de repas à domicile est assuré 7/7 jours, mais n'a plus de possibilité (4 agents pour 110 repas à livrer chaque fin de matinée). Les agents de livraison sur les communes autres que La Souterraine font remonter les demandes des usagers qui sont transmises aux communes concernées.

Des appels téléphoniques aux personnes de plus de 75 ans sont passés par des volontaires parmi les élus municipaux (anciens et futurs). Un recensement des personnes de 70 à 75 ans est en cours afin de les intégrer également à la liste d'appel.

Un service gratuit de courses alimentaires et de pharmacie a été mis en place par la commune pendant cette période de « crise ». Les courses sont faites par des volontaires parmi les élus municipaux (anciens et futurs). Le CCAS gère ce service temporaire de courses/médicaments en partenariat avec l'association d'aide à domicile qui a transmis la liste des personnes qui en ont besoin.

Le CCAS a organisé le 31 mars 2020 à La Parondelle, en partenariat avec le Secours Populaire, le Secours Catholique et les Restos du Cœur, une distribution de colis alimentaires aux bénéficiaires inscrits.

Le service peut être contacté par mail à ccaslasout@orange.fr ou par téléphone au 05 55 63 96 25.

Centre Culturel Yves Furet

Pour le moment toute l'équipe du CCYF est en télétravail. Les prochains spectacles sont annulés et dans la mesure du possible reportés à des dates ultérieures.

Retrouvez toutes les infos du Centre Culturel Yves Furet sur <https://www.ccyf.fr>

Mairie de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE
Tél : 05.55.63.97.80 - Fax : 05.55.63.97.99

www.lasouterraine.fr - www.facebook.com/ville.lasouterraine - www.twitter.com/la_souterraine

